



Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Comptes-rendus du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire
- Annonces
- Carnet Familial
- Vie scolaire et périscolaire
- Vie associative
- Calendrier des fêtes et des manifestations
- Mesures à prendre en cas de canicule

Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

Le 23 mars dernier, vous avez mis en place un nouveau conseil municipal. Au nom de l'ensemble des élus, je vous adresse mes vifs remerciements pour la confiance que vous avez bien voulu nous accorder. Vos nombreux et chaleureux encouragements et témoignages de sympathie nous ont procuré la motivation et l'énergie nécessaires pour conduire et faire aboutir avec méthode et détermination les projets que nous vous avons présentés. Chacun a, d'ores et déjà, trouvé sa place au sein du conseil, dans les commissions de son choix. Le travail a ainsi pu débuter.

Mais, comme je vous l'ai dit au cours de la campagne, nous ne pourrions pas porter des investissements lourds dans l'immédiat. Il me fallait vous informer de façon honnête et objective et éviter ainsi toute interprétation erronée sur nos possibilités d'action. Je procéderai d'ailleurs ainsi en toutes circonstances et je m'attacherai à expliquer de manière objective les décisions du conseil. Mais ne soyons pas dupes, les décisions quelles qu'elles soient ne font jamais l'unanimité. Il s'agit donc pour votre conseil de privilégier l'intérêt collectif au détriment de tout favoritisme. En outre, il y a des décisions qui ne peuvent pas être annoncées et expliquées car elles relèvent parfois de l'urgence ou tout simplement de l'élémentaire réserve due au respect des personnes. Je compte donc sur votre patience, sur votre discernement et sur votre compréhension pour ne pas condamner de façon systématique les orientations retenues.

Il s'agit d'être proche de vous tous. C'est dans cette perspective qu'a été constituée la commission communication. Son rôle est relativement simple mais nécessite de la persévérance. Il s'agit de porter à votre connaissance des informations qui vous sont utiles et intéressantes à une période considérée. Pour cela, il nous faut mettre en place une organisation pour la collecte et le tri des informations ainsi qu'une structure pour leur restitution. Les personnes qui composent la commission communication sont les suivantes : M. Jean Pierre JULLY, Mmes Vanessa DUMOULIN, Liberta HENRY, Laurence LIMON, Séverine RABY, Nathalie SCHIMPF et M. Paul Michel SEROT. Vous pouvez vous adresser à elles pour toute information ou pour tout article que vous souhaiteriez voir publié.

La version papier d'un bulletin d'information est généralement appréciée par une majorité de la population ; ce que nous présenterons sera très synthétique, nous ferons à la fois « simple » et à moindre coût. Le bulletin sera également visible sur notre site INTERNET (www.mairie-lorquin.com). Une parution par trimestre semble être le bon rythme. Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous comptons bien évidemment sur votre aide pour faire vivre ce bulletin.

Jean Pierre JULLY

Comptes-rendus du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire

Conseil Municipal du 7 avril

Lors de ce conseil, les commissions ont été désignées et les délégations au maire définies. Toutes les commissions sont présidées par le Maire.

Commission des travaux et développement durable_: Six conseillers municipaux : Francis KURTZ, Paul Michel SEROT, Olivier GARDEREAU, Alain DARDAINE, Hervé FUCHS et Eric RIETHMULLER.

Commission des finances : Six conseillers municipaux : Françoise LACK, Francis KURTZ, Hyacinthe HOPFNER, Christine NEY, Alain DARDAINE et Paul Michel SEROT.

Commission jeunesse, loisirs et sports, culture et fête_: Huit conseillers : Paul Michel SEROT, Françoise LACK, Vanessa DUMOULIN, Olivier GARDEREAU, Liberta HENRY, Laurence LIMON, Eric RIETHMULLER et Séverine RABY.

Commission de la communication_: Six conseillers municipaux : Séverine RABY, Paul Michel SEROT, Vanessa DUMOULIN, Nathalie SCHIMPF, Liberta HENRY et Laurence LIMON.

D'autres nominations ont été effectuées :

Jean Pierre JULLY, maire : **correspondant défense** au sein de la commune afin de poursuivre les initiatives entreprises avec les autorités militaires (jumelage avec l'escadrille d'attaque du 1^{er} RHC de Phalsbourg) et développer l'information en direction de la population.

Paul Michel SEROT, adjoint au maire : **correspondant communal de sécurité routière.**

Jean Pierre JULLY et Hyacinthe HOPFNER : élus **délégués au syndicat intercommunal des eaux** de Lorquin-Gondrexange. Délégués suppléants : Francis KURTZ et Hervé FUCHS.

Christine NEY, Nathalie SCHIMPF, Liberta HENRY et Paul Michel SEROT : élus titulaires à **la commission d'action sociale**. Membres suppléants : Hervé FUCHS, Francis KURTZ, Françoise LACK et Olivier GARDEREAU.

Jean Pierre JULLY : élu pour siéger **au conseil de surveillance** du centre hospitalier et à EPSOLOR (Etablissement Public Social de LORquin).

En outre, Jean Pierre JULLY représentera la commune **au conseil d'administration du collège des 2 Sarres**. Il est aussi membre des conseils d'école maternelle et primaire du groupe scolaire Jules Crevaux ainsi que Paul Michel SEROT adjoint chargé des écoles et Nathalie SCHIMPF pour l'école primaire et Hyacinthe HOPFNER pour l'école maternelle.

La commission d'appel d'offres comporte 3 membres titulaires Francis KURTZ, Françoise LACK et Hervé FUCHS et 3 membres suppléants Alain DARDAINE, Paul Michel SEROT et Hyacinthe HOPFNER. Alain DARDAINE est le correspondant **au Comité National d'Action Sociale**.

De plus, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les **réunions du conseil aux lundis à 20 heures**.

Conseil Communautaire du 14 avril

Election du président et des vice-présidents :

Jean-Luc CHAIGNEAU : **président de la communauté de communes des deux Sarres (CC2S).**

Marie-Rose APPEL : **1^{ère} vice-présidente (VP),** maire de Métairies-St-Quirin, **en charge de l'administration générale et du budget.**

Bruno KRAUSE : **2^oVP,** maire de Voyer, **en charge des nouvelles technologies, du schéma de cohérence territorial (SCOT), de l'habitat et de l'éclairage public.**

Pascal KLEIN : **3^oVP,** maire de Héming, **en charge des finances et du développement économique.**

Serge DOSCH : **4^oVP,** maire de Hermelange, **en charge des travaux, de la piste cyclable, du patrimoine et du ravalement des façades.**

Norbert MANGIN : **5^oVP,** maire de Neufmoulins, **en charge de l'assainissement collectif et non collectif.**

Michel ANDRE : **6^oVP,** maire de Turquestein, **en charge du tourisme.**

Jean Pierre JULY : **7^o VP,** maire de Lorquin, **en charge de la fusion avec la communauté de communes du pays des étangs (CCPE).**

Carine COLLINGRO : **8^oVP,** maire de St-Quirin, **en charge du périscolaire et de la charte forestière.**

Le conseil a également élu les **représentants au Syndicat mixte du Pays de Sarrebourg :**

3 délégués titulaires : Jean-Luc CHAIGNEAU, Bruno KRAUSE et Jean Pierre JULY.

3 délégués suppléants : Pascal KLEIN, Roger UNTERNEHR et Christophe HEITZMANN.

Annonces



Le concours fleuri est renouvelé cette année, la commission passera entre le 25 juillet et le 10 août, les primés seront avertis par courrier en fin d'année afin qu'ils soient présents à la remise de leur prix lors des vœux du Maire en janvier 2015.

Les Lorquinois qui veulent participer au concours départemental « Je fleuris la Moselle » doivent faire connaître leur candidature auprès de la mairie avant le 31 août.

Il y a 3 catégories récompensées :

- Tous types d'habitations avec jardin visible depuis la rue ;
- Tous types d'habitations sans jardin visible depuis la rue ;
- Commerces et entreprises.

Vous pouvez avoir plus de renseignements sur le fonctionnement de ce concours en vous rendant sur le site www.jefleurislamoselle.com

La fête de la Communauté de Paroisses aura lieu le dimanche 27 juillet. Cette année, les animations seront plus variées, notamment des jeux repris de la télévision avec une partie intellectuelle et une autre sportive.



La commune dispose d'**un site internet** depuis deux ans dont voici l'adresse : **www.mairie-lorquin.com**. Vous y trouverez : la vie de la commune, son passé, son avenir, des réponses à vos questions, des services et bien d'autres choses encore. Tous les articles du RL sur Lorquin s'y trouvent ainsi que le calendrier des fêtes et des manifestations. **N'hésitez pas à vous y rendre et à nous dire s'il y a des points à améliorer.**

Un peu de notre histoire.

Un très beau livre vient de paraître :



Jules CREVAUX par Corinne FENCHELLE-CHARLOT agrégée d'Histoire, édition Gérard Louis. L'auteure s'attache à faire connaître celui qui fut un des plus grands explorateurs de son temps.

Dans ce livre, vous trouverez la vie de notre illustre Lorquinois. Le prix est de 30 euros, vous pouvez le commander auprès de Michèle ALLANET aux 03 54 95 96 48 / 06 67 31 78 46 ou micheleallanet@sfr.fr

Informations sur la sécurité et les nuisances:



Lorquin n'est pas un village comme les autres, il faut y circuler avec grande prudence.

En effet, la présence d'un centre hospitalier spécialisé (CHS) et le déplacement de pensionnaires sur la voie publique, parfois en fauteuils roulants, impose à tous les usagers une attention de tous les instants. Aussi, il est recommandé de respecter les limitations de vitesse, en particulier dans certaines zones plus dangereuses que d'autres comme « l'étranglement » sur la portion de route entre l'église et l'hôtel de ville ou l'itinéraire emprunté par les enfants aux heures de midi entre le groupe scolaire et le collège.

Les nuisances dues au bruit peuvent être limitées avec de la bonne volonté.

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.) **sont autorisés les jours ouvrables de 8 heures 30 à midi et de 14 heures à 19 heures, les samedis de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures 30, les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.** (Arrêté N° 45/2010 du maire de Lorquin relatif à la lutte contre les nuisances sonores).

Les chiens, en particulier les grands, doivent être tenus en laisse au cours des promenades.

Pensez aux enfants qui en ont si peur parfois et aussi aux chats. **Les aboiements incessants**, surtout pendant les heures de repos des personnes, **sont intolérables.**

Brûler est interdit. Brûler des herbes parfaitement sèches ou des branches mortes peut toutefois être toléré de manière très ponctuelle dans nos campagnes avec les précautions d'usage (vent favorable, brûlis raisonnables, surveillance constante, information préalable des voisins (pas de linge sur les séchoirs, fenêtres fermées, etc....)) pour limiter les nuisances et garder ainsi de bons rapports avec tous.

Pensons au vieux dicton : « *il n'y a rien de pire qu'un mauvais voisin...* ». Essayons de ne pas être celui-là.

Carnet familial

Naissances :

LEPAGE Ethan le 11 avril

BIRKEL Romane le 19 avril

Mariage :

Monsieur DELGADO Alain et Madame DEMANGE Christel le 3 mai

Monsieur LEININGER Philippe et Madame HERT Dominique le 7 juin

Décès :

Monsieur BOOG Robert le 6 janvier à Lorquin

Madame HAFFEMAYER née TRAXEL Alice le 15 février à Sarrebourg

Monsieur WEBER Jean le 14 mai à Lorquin

Jubilaires :

Monsieur ALEXANDRE Gilbert, 86 ans le 20 janvier

Madame FLECK née BANZET Emma, 95 ans le 2 janvier

Monsieur HOUILLON Gilbert, 85 ans le 17 janvier

Madame CLOCHETTE née WINIGER Marie Louise, 89 ans le 14 janvier

Madame DILAURO née D'AMICIS Cosima, 86 ans le 14 février

Madame FISCHBACH née VOGEL Bernadette (Nénette), 88 ans le 16 février

Madame FISCHER née PHILIPPS Georgette Thérèse, 87 ans le 13 mars

Madame STOLL née BENAD Andrée (Dédée), 87 ans le 15 mars

Madame ORGEL née PIERCY Sophie Georges, 86 ans le 18 mars

Madame ALEXANDRE née ROSIO Yvette, 86 ans le 21 mars

Madame DEPORT née STENGER Marcelline (Liline), 86 ans le 30 mars

Madame ORGEL née CAZENAVE Marie Gabrielle, 94 ans le 18 mai

Monsieur RIETHMULLER Georges, 87 ans le 6 mai

Monsieur SEINGUERLET André Paul, 87 ans le 24 mai

Vie scolaire et périscolaire

Groupe scolaire Jules CREVAUX CE2/CM1

La classe est revenue de sa **Classe de neige** à Gérardmer du 20 au 24 janvier 2014.

Tout s'est bien passé. Tous les élèves de la classe ont participé à cette semaine. Contre toute attente, la neige était elle aussi au rendez-vous.

Même si nous avons dû aller jusqu'à la station de la Bresse pour pratiquer le ski alpin, toutes les activités initialement prévues dans le projet ont pu avoir lieu.

Ce projet de classe a été l'occasion de nombreux apprentissages en amont, notamment en expression écrite (organisation d'une carte postale, réalisation d'affiches publicitaires, étude des différents états de l'eau en sciences, étude des montagnes françaises en géographie...)

Les élèves et moi-même avons vécu une semaine très riche. Au programme :

- pratique du ski alpin, de la luge et de la randonnée
- découverte de la faune et de la flore du massif avec un guide Moyenne Montagne
- découverte des métiers de la station, des règles de sécurité sur les pistes, du comportement du skieur...
- sculpture sur neige, etc.....

Une des missions du Souvenir Français est de perpétuer la mémoire de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France. A cet effet, **le 13 mai**, les élèves du cycle 3 du groupe scolaire Jules Crevaux se sont rendus au monument aux morts où les attendait une délégation du Souvenir Français local ainsi que le maire et le 1^{er} adjoint. Jean François Weimann leur a expliqué la raison d'être d'un tel monument avant de les inviter à déposer une bougie au pied du monument. Ensuite, tous ont chanté la Marseillaise.

Le 20 mai, Le Souvenir Français de Lorquin, à l'occasion du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, en partenariat avec l'échelon départemental pour le financement, a organisé une visite des sites de la mémoire à Verdun au profit des élèves de CE2, CM1 et CM2. Ils ont eu la possibilité de visiter le fort et l'ossuaire de Douaumont ainsi que la citadelle de Verdun. Ces visites ont constitué un support précieux à l'étude de cette période de notre histoire en classe.



Accueil périscolaire. Il est ouvert à tous les enfants fréquentant l'école Jules Crevaux, dans la limite des places disponibles (fonction du nombre de monitrices).

Ce service est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Suite aux nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015, **un temps péri-éducatif sera proposé aux enfants de 15h25 à 16h10.**

Périodes et horaires : Les périodes et les horaires d'école, de périscolaire et de péri-éducatif sont précisés sur le schéma ci-après :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

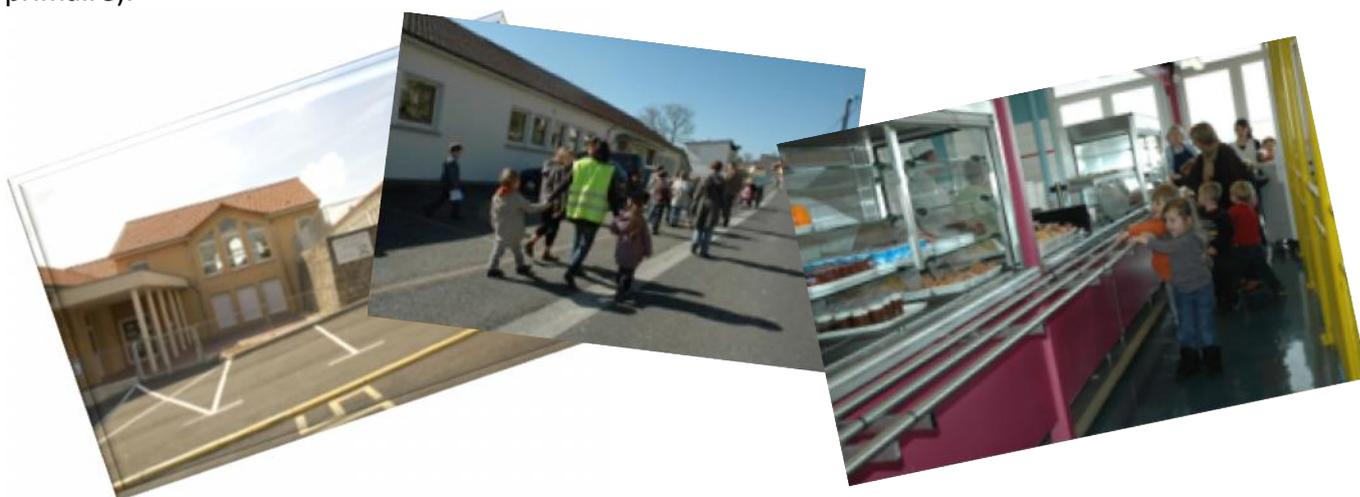
7h30	8h20	11h20 (Bus)	13h10	15h25 (Bus)
----- ----- ----- -----				
Périscolaire (50 min)	Ecole (3 heures)	Périscolaire (1heure 50)	Ecole (2heures15)	
15h25 (Bus)	16h10	18h00		
----- -----				
Péri-éducatif (45 min)	Périscolaire (selon demande)			

Mercredi.

7h30	8h20	11h20 (Bus)	12h10
----- ----- -----			
Périscolaire (50 min)	Ecole (3 heures)	Périscolaire (50 min)	

Remarque : Le ramassage scolaire par bus mis en place par le Conseil général est prévu à la fin du temps scolaire (11h20 et 15h25).

Les inscriptions à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2014-2015 se font du 27 mai au 20 juin 2014. Une note d'organisation détaillée est disponible en mairie et dans les écoles (maternelle et primaire).

**Centre de Loisirs : du 7 au 25 juillet 2014**

Ouvert à tous les enfants du village et extérieurs.

Pour les plus de 6 ans : au bâtiment multifonctions

Pour les moins de 6 ans : au bâtiment d'accueil périscolaire

Inscriptions à partir du 19 mai 2014.

Ce centre sera sous la direction de Mesdemoiselles MULLER Marie Laure et BENAD Caroline.

Vie associative

La parole est aux associations.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Lorquin

En activité depuis 1964, date de sa création, nous avons connu et apprécié pour leur dévouement, leur disponibilité et leur grand cœur, les présidents, Auguste DRULANG,

Jean-Marie GASSMANN, Gérard MARCHAL et Claudy POUCHER. Aujourd'hui à la tête de l'amicale, je voudrais les remercier encore.

Nous avons également perdu le 11 avril dernier notre ancien Président d'Arrondissement et néanmoins ami et grand orateur Eric BRAUER à qui je voudrais rendre hommage. Pour son dévouement durant les 50 années au sein des DSB et au service du bénévolat. Il nous manquera.

L'organisation des collectes est soumise à une réglementation nationale et nous verrons dans les prochaines années le déclin des collectes si elles ne justifient pas de 40 dons ou plus. Nous nous battons afin de mieux organiser les collectes : affichage, publicité, presse, appel téléphonique, sms, réseaux sociaux.

Nous sommes aussi des donneurs et nous comprenons combien il est difficile de trouver 1h30 dans un emploi du temps bien chargé. Nous tenons à maintenir notre lieu de collecte pour que les donneurs n'aient pas à courir, à rouler encore pendant quelques kilomètres et puissent trouver un endroit accueillant où ils retrouveront également des personnes connues.

Je remercie ici, le comité de l'amicale, sans qui rien ne serait possible. La présence de ces bénévoles et ami(e)s à mes côtés nous permet d'organiser au mieux les différentes collectes et les autres manifestations de l'année.

Je remercie également tous les donneurs qui prennent de leur temps pour donner leur sang afin de sauver des vies.

Merci aux habitants de la commune pour leur accueil lors de la tournée des calendriers, ainsi qu'à la commune pour leurs aides financières et logistiques.

Je fais aujourd'hui un APPEL aux jeunes qui voudraient donner leur sang, mais qui n'osent pas, aux autres qui se disent « *il faudrait que j'y aille une fois* » ou « *la prochaine fois* ». **Faites le pas, osez !!!**

Les malades ont besoin de vous. La Présidente : Christine Ney

Collectes : 01 août 2014, 17 octobre 2014, 30 janvier 2015, 29 mai 2015



Liste comité : **GROSSE Madeleine, OHMER Valérie, JACQUOT Bernadette, SEINGUERLET M-Thérèse, LACK Françoise, VERSCHAEVE Nathalie, BUDA Françoise, BUDA Henri, SCHERRING Jean-Claude, NEY Marc, NIMSGERN Jean-Yves**

Ci-contre : Comité restreint.

Le Club de l'Amitié

Le club des personnes du 3^{ème} âge a été créé en 1973 par Madame Marie KREBS. Il était alors accessible à toutes les personnes de 60 ans et plus. Depuis cette date, plusieurs présidents et présidentes se sont succédé à la tête de ce club très dynamique. Depuis 2003, Madame Marie CHATEL préside aux destinées du club. Entre-temps, celui-ci a pris la dénomination de **club de l'Amitié** permettant ainsi à un public plus large d'y adhérer.

La principale activité du club est l'organisation de réunions détente bimensuelles les mardis après-midi à la salle des fêtes. Ces réunions sont régulièrement fréquentées par 55 à 60 membres qui passent l'après-midi à jouer aux cartes, au loto ou à d'autres jeux de société. Aux alentours de 16 heures, un goûter est servi à tous les participants. Par ailleurs, tous les trois mois, les anniversaires des membres sont fêtés lors de ces réunions détentes.

Les membres le désirant peuvent aussi participer à des rencontres interclubs lorsque celles-ci leur sont proposées.

Outre ces réunions bimensuelles, le club organise des sorties d'une journée dans l'année ainsi qu'une sortie « Cochonnailles » en automne. Pour terminer l'année, le club organise aussi **un repas de fin d'année** à la salle des fêtes. Cette année, une sortie à Kirrwiller a eu lieu le 15 mai. Toute personne désirant adhérer au club sera la bienvenue. Il est bien entendu qu'elle n'est pas tenue d'assister ni de prendre part à toutes les réunions ni à toutes les activités. **La cotisation est de 15 euros.**



AAPHA, Association d'Accompagnement des Personnes Handicapées ou Agées.

L'action de cette association auprès des personnes seules, souvent isolées, reste indispensable et demeure l'objectif principal car elle permet aux nombreux adhérents de mieux faire face aux tracas de la vie quotidienne en leur faisant bénéficier de transports avec accompagnements effectués à un tarif réduit compatible avec leurs ressources financières souvent modestes. Les déplacements pour aller chez le médecin, le pédicure, le coiffeur, faire des courses etc... ne sont plus un souci pour toutes les personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées.

Pour tous renseignements, appelez le 03 87 03 38 10 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi après midi au vendredi.

L'Association d'Arboriculture de Lorquin et environs



Créée en 1982 par M. Paul CONTINI,

l'association d'Arboriculture est présidée par M. Lucien CARON depuis avril dernier. Elle compte environ 140 membres.

Cette association propose ses services de diverses manières :

- Conseil pour l'entretien des vergers, la taille des arbres, le greffage, le traitement phytosanitaire naturel, la lutte contre les insectes et la maladie, etc. ;
- Commande d'arbres fruitiers en nombre pour obtenir un meilleur tarif ;

- Distillation ;
- Possibilité d'assister à des formations spécifiques départementales sur : la taille des arbres, le greffage, le traitement des sols, la récolte et la conservation des fruits, etc....

Pour adhérer à l'Association, il suffit de contacter le Président ou l'un de ses membres (5 € de frais pour l'inscription et 10€ de cotisation annuelle)

Actuellement, l'association met tout en œuvre dans la création d'un verger aux abords de leur local.

Ce verger sera composé d'une vingtaine d'arbres fruitiers, d'une haie fruitière (framboises, Kiwis, cassis, ...) et en palissade on pourra y découvrir des pommiers et des poiriers.

Le vœu de Lucien CARON serait de faire un partenariat avec les écoles pour que les enfants puissent découvrir cet univers de façon ludique tout en leur inculquant le respect de la nature !

Souhaitons au Président que son vœu soit exaucé !



L'adresse de la page Facebook "association d'arboriculture de Lorquin et environs" est la suivante:
<https://www.facebook.com/pages/Association-darboriculture-de-Lorquin-et-environs/137433619760452>

Remarque : D'autres associations pourront s'exprimer dans la prochaine édition du bulletin municipal.

Calendrier des fêtes et des manifestations

JUIN

14 juin : fête de la musique au stade de rugby

20 juin à 11 h 00 : passation de commandement de l'escadrille d'attaque du 1^{er} RHC (escadrille jumelée avec Lorquin) au stade de rugby

21 juin à 9 h 15 : cérémonie du 37^e RIF devant l'Hôtel de Ville

21 et 22 juin : 95 ans de la sportive lorquinoise et tournoi des familles au stade de football

27 juin : fête des écoles au groupe scolaire Jules CREVAUX

28 juin : concert de la chorale Diapason à l'église

JUILLET

5 et 6 juillet : tournoi tennis de table à la salle des fêtes

14 juillet : fête patriotique, cérémonie au monument aux morts, défilé des sapeurs pompiers et verre de l'amitié à la salle des fêtes

27 juillet : fête de la communauté des paroisses sur la zone de loisirs

AOÛT

1 août : don du sang à la salle des fêtes

2 août : concours de pétanque

SEPTEMBRE

20 septembre : dîner dansant de la fête patronale à la salle des fêtes

21 septembre : fête patronale de Lorquin

5 octobre : Assemblée générale du Souvenir Français de Lorquin à la salle des fêtes

26 octobre : repas communal avec les aînés à la salle des fêtes

NOVEMBRE

8 novembre : loto des donateurs de sang

11 novembre : cérémonie patriotique en l'honneur de tous les morts pour la France

21 novembre : soirée beaujolais du club de tennis de table

DECEMBRE

6 décembre : fête de saint Nicolas de l'école maternelle à la salle des fêtes

13 décembre : fête de Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers à la salle des fêtes

19 décembre : repas de Noël de l'ESAT à la salle des fêtes

20 et 21 décembre : repas du club de l'amitié à la salle des fêtes

Mesures à prendre en cas de canicule

Pour faire face à l'éventualité d'une nouvelle canicule, la municipalité de LORQUIN et le Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de faire une communication vers les personnes de plus de 75 ans. Les personnes âgées isolées constituent, dans ce contexte, une population particulièrement sensible. Si elles le souhaitent, elles sont invitées à se faire connaître auprès du **secrétariat de mairie au 03.87.24.80.08** pour une meilleure prise en compte de leur besoin.

Rappel des consignes à respecter en cas de forte chaleur :

- pour les personnes ou leur famille :

- * faire boire et inciter à boire des boissons fraîches, sans attendre d'avoir soif,
- * éviter les boissons alcoolisées ou très sucrées,
- * éviter toute activité ou exercice à l'extérieur,
- * éviter les sorties aux heures les plus chaudes de la journée et les expositions au soleil,
- * mettre des vêtements amples et légers,
- * prendre des douches ou bains frais,
- * appliquer des linges humides sur la peau, à renouveler toutes les demi-heures en l'absence de climatisation,
- * passer quelques heures au minimum dans un endroit climatisé.

- précautions à prendre dans le logement :

- * occulter les ouvertures et fenêtres exposées au soleil,
- * installer, si possible, un ventilateur et/ou un brumisateur pour humidifier la peau des personnes âgées.

- En cas de doute sur l'état de santé ou apparition de signes de coup de chaleur :

- * **faire boire immédiatement,**
- * **contacter un médecin, si les troubles persistent.**